

SICTOM DES COUZES

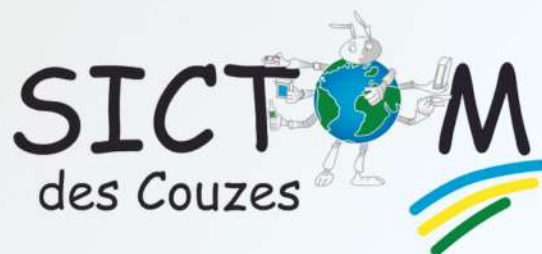
Lettre d'information

Septembre 2023



Le Treuil
1 route des Granges, 63320 SAINT-DIERY
04.73.96.77.75
sictomdescouzes@wanadoo.fr
www.sictomdescouzes.fr

Directeur de publication : Roger Jean MEALLET



La mission première du SICTOM des Couzes est d'assurer la collecte des déchets sur l'ensemble de son territoire, en adaptant sa gestion aux enjeux environnementaux, sociaux et économiques.

Dans cette lettre d'information vous sont présentées des actions de prévention et de communication, mises en place afin de susciter une mobilisation collective face au tri et à la gestion des déchets.

Notre objectif est de limiter notre empreinte écologique sur l'environnement, de maîtriser l'impact financier des différentes augmentations et notamment la Taxe Générale sur les Activités Polluantes (TGAP), et de sécuriser les métiers liés à la collecte.

Cette année, notre effort porte sur trois grands axes de développement, la valorisation des biodéchets, l'optimisation du fonctionnement des déchèteries, et le changement de mode de collecte.

Nous comptons sur votre engagement éco-citoyen pour nous aider à mettre en œuvre ces nouvelles mesures.

Je vous souhaite une bonne lecture,

Roger Jean MEALLET,
Président du SICTOM des Couzes.



DANS CE NUMÉRO

- **Le mot du Président**
p.2
- **Bilan de collecte 2022**
p.3
- **Nouvelle flotte de camions**
p.3
- **Mise aux normes des déchèteries**
p.4 et 5
- **Actions de prévention**
p.6 et 7
- **Focus sur le broyage de branches**
p.7
- **Déploiement de la collecte en tout colonne**
p.8
- **Enquête : que faites-vous de vos biodéchets ?**
p.8

BILAN DE COLLECTE 2022

Un habitant du SICTOM des Couzes a produit en moyenne en 2022 :

**ORDURES
MÉNAGÈRES**
236 kg
par habitant et par an
(-7kg/2021)



TRI SÉLECTIF
66 kg
par habitant et par an
(+3kg/2021)



VERRE
47 kg
par habitant et par an
(=2021)



DÉCHÈTERIE
175 kg
par habitant et par an
(-35kg/2021)



REFUS DE TRI



par habitant et par an
(-4kg/2021)



**Surcoût de
150 000 €/an
pour le SICTOM des Couzes**

Tous les papiers et emballages vont dans le bac de tri.

Un doute ? Téléchargez l'application gratuite "Guide du tri" proposée par Citeo !

Qu'est ce qu'un refus de tri ?

Un refus de tri est un déchet déposé dans le bac jaune alors qu'il ne lui est pas destiné.

Arrivé au centre de tri, ce déchet est refusé et redirigé vers l'incinérateur : cela rajoute un déplacement supplémentaire.

De plus, il peut représenter un danger pour les opérateurs ou provoquer un incident sur les installations.

NOUVELLE FLOTTE DE CAMIONS



Le SICTOM des Couzes s'est équipé de **nouveaux véhicules** : un camion "Ampliroll" permettant de déplacer les bennes de déchèterie, et un camion "Evolupac", équipé d'une grue pour collecter les colonnes.

De plus, trois camions bennes pour la collecte des bacs ont été remplacés ; un de 16 tonnes et deux de 19 tonnes.

Un camion benne de 19 tonnes a été conservé.

MISE AUX NORMES DES DÉCHÈTERIES

La déchèterie de Montaigut-le-Blanc a réouvert ses portes, le 03 janvier 2023, après trois mois de travaux de modernisation et de mise aux normes,

Les principaux changements :

- Mise en place de dispositifs anti-chute devant les bennes
- Séparation des entrées et sorties des véhicules légers
- Création d'un accès réservé aux prestataires
- Installation de nouveaux portails et d'une nouvelle clôture
- Végétalisation du site
- Installation d'un système de vidéo-surveillance
- Installation d'un système d'accès par badge (opérationnel début 2024)
- Installation d'une bâche à incendie
- Création d'une zone de réemploi



*Les élus du SICTOM
et les responsables de chantier*



Déchèterie de Besse
en travaux depuis le
4 septembre 2023.



Bâche incendie



Dispositif anti-chute



Caisson de réemploi



À VENIR

Arrivée du Packmat à la déchèterie :

Prochainement, un **compacteur** sera opérationnel sur les déchèteries du SICTOM des Couzes. Cet engin radiocommandé permet de compacter les déchets dans les bennes (hors gravats). Ce gain de place permet de diminuer le nombre de rotations des bennes vers les centres de traitement.

En minimisant ainsi les déplacements, le Packmat participe à la réduction des émissions de CO2 et permet de réaliser une économie de près de 80 000 € !



Packmat sur camion



NOUVEAU !

Désormais la déchèterie est équipée de bacs dédiés aux :

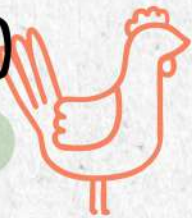
- jeux et jouets
- articles de sport et de loisirs
- articles de bricolage et de jardin :
 - > thermiques (tondeuses, débroussailleuses)
 - > non thermiques (râteaux, pelles)



PRÉVENTION ET RÉDUCTION DES DÉCHETS

600

poules



- 300 foyers ont bénéficié de l'opération "Adopte des poules" depuis 2020
- 1 poule = 150 kg de biodéchets détournés par an
- De bons oeufs frais en prime

15

plateformes de broyage



- 15 plateformes de broyage de branches en activité, et 10 en projet. Objectif : une plateforme sur chaque commune du territoire
- Valorisation en broyat : mise à disposition d'une matière de plus en plus demandée, utile pour composter et pailler son jardin
- Diminution de l'écobuage (brûlage de branches)
- Moins d'allers-retours en déchèterie = économie de carburant et réduction des émissions de CO2

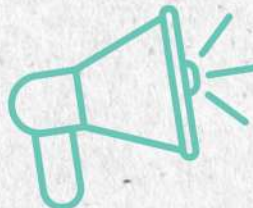
1700

composteurs
individuels
de jardin



- 1700 composteurs individuels de jardin distribués depuis 2018
- 30 % du poids de la poubelle d'ordures ménagères en moins
- Valorisation sur place en compost, un trésor pour le jardin

BIODÉCHETS :
NOS ACTIONS
DE PRÉVENTION
EN QUELQUES
CHIFFRES



27

composteurs
de quartier

- 27 sites de compostage partagé opérationnels
- 20 sites en projet
- 27 tonnes de déchets détournés en 2022, soit 17 tonnes de plus qu'en 2021



130

animations

- 130 animations effectuées sur l'ensemble du territoire depuis 2021
- Stand de prévention sur les événements : marchés, fêtes, festivals, etc.
- Interventions dans les écoles maternelles et primaires
- Informations et conseils, ateliers et jeux de société thématiques, distributions, inaugurations, rencontres, etc.

FOCUS SUR LE BROYAGE DE BRANCHES

L'entretien des jardins et des espaces verts génère des déchets, qu'il est interdit de brûler. Le SICTOM des Couzes met à votre disposition 2 solutions de proximité pour broyer vos branches :

Plateformes communales de broyage de branches

1 Déposez vos branches



2 Vos branches sont broyées



3 Récupérez du broyat !



22 broyages réalisés en 2022

Environ 66 tonnes de broyat produites

Aide à l'achat groupé d'un broyeur de branches

1 Groupez-vous avec d'autres foyers



2 Le SICTOM propose une aide à l'achat : jusqu'à 750 € de subvention

3 Achat du broyeur de votre choix



Production locale de broyat !

19 broyeurs acquis via l'opération

2 SOLUTIONS POUR BROYER VOS BRANCHES PRÈS DE CHEZ VOUS

Vous souhaitez bénéficier de l'aide à l'achat ? Informations et modalités sur www.sictomdescouzes.fr

Succès pour l'opération

"Adopte 2 Poules"

Une campagne d'adoption a eu lieu en mai 2023. Face à la forte demande, une autre distribution de poules a été organisée ; les 60 foyers inscrits recevront leurs poules début octobre.

Gratuité des composteurs

Depuis l'assemblée générale du 5 avril 2023, **les composteurs individuels de jardin sont mis à disposition gratuitement** par le SICTOM des Couzes, en partenariat avec le VALTOM. Seule condition : participer à une courte formation. Pour commander votre composteur, rendez-vous sur www.sictomdescouzes.fr

DÉPLOIEMENT DE LA COLLECTE EN COLONNES

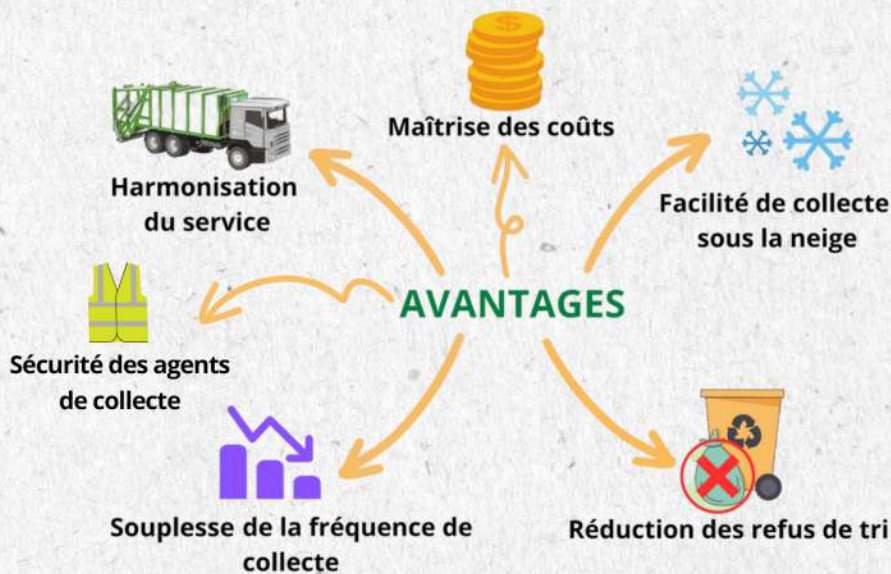
Le mode de collecte du SICTOM des Couzes va changer !

Vous avez peut-être vu ces nouvelles colonnes, de tri sélectif ou de verre, installées dans certains hameaux du territoire. En 2022 et 2023, 87 colonnes de tri et 21 colonnes de verres ont été déployées. Celles-ci sont destinées à desservir les zones du territoire encore non équipées. Dans cette dynamique, le SICTOM souhaite remplacer l'ensemble de ses bacs de collecte par des colonnes.

Objectif : d'ici 2026, équiper toutes les communes du SICTOM des Couzes en tout colonne



- Près de 2000 colonnes (ordures ménagères + tri) seront déployées pour remplacer les quelques 8 000 bacs (individuels ou collectifs) en place.
- Les emplacements seront a minima équipés de : 1 colonne de tri et 1 colonne ordures ménagères.
- Le nombre et les emplacements des colonnes se décideront en concertation avec chaque commune.



PREMIÈRE TOURNÉE INAUGURALE et début de la mise en place d'ici fin 2023 sur les communes de :

- Chastreix
- Compains
- Egliseneuve d'Entraigues
- Espinchal
- La Godivelle
- Montgreleix
- Picherande
- Saint-Donat
- Saint-Genès-Champespe

ENQUÊTE

Et vous, que faites-vous de vos biodéchets ?

Enquête réalisée dans le cadre de l'obligation de mise à disposition de solutions de tri à la source des biodéchets au 1er janvier 2024. Plusieurs choix possibles :

- | | | |
|--|---|--|
| <input type="checkbox"/> Compostage individuel | <input type="checkbox"/> Compostage collectif | <input type="checkbox"/> Compostage hors bac |
| <input type="checkbox"/> Animaux : | <input type="checkbox"/> Autre solution : | <input type="checkbox"/> Aucun |

Vous souhaitez voir un projet de compostage partagé se mettre en place dans votre commune ?
Si oui, indiquez votre adresse postale ci-après :

Coupon à retourner au SICTOM des Couzes :
par voie postale au 1^{er} rte des Granges, Le Treuil 63320 Saint-Diéry / par mail à
sictomdescouzes.prevention@orange.fr. Enquête en ligne sur www.sictomdescouzes.fr